

## Quelques définitions du bruit

Écrit par La Redaction - Mis à jour Dimanche, 18 Avril 2010 15:03

---

« Un ensemble de sons sans harmonies » (dictionnaire Larousse)

« Ce qui, perçu par l'ouïe, n'est pas senti comme son musical » (dictionnaire Robert)

« Toute sensation auditive désagréable ou gênante, tout phénomène acoustique produisant cette sensation, tout son ayant un caractère aléatoire qui n'a pas de composantes définies » (association française de normalisation)